

"Moissy pour tous" - 27 élu-e-s

À la suite des élections municipales, une nouvelle étape s'est ouverte : celle de la mise en place de l'équipe et de l'organisation qui nous permettront d'agir au quotidien. Après l'élection de la maire et des adjoints, chaque élu de la majorité s'est vu confier une délégation, c'est-à-dire un domaine d'action précis pour le mandat. Chacun va désormais prendre contact avec les partenaires avec lesquels il travaillera : institutions, associations, acteurs économiques, éducatifs et sociaux du territoire. L'objectif est simple : être rapidement opérationnels et ancrer notre action dans le terrain. Les deux premiers conseils municipaux ont permis de poser ce cadre : mise en place des commissions et des instances, désignations dans les établissements scolaires, adoption du règlement intérieur. Toutes ces décisions permettent aujourd'hui à la municipalité de fonctionner pleinement et d'être prête à agir. Enfin, en toute transparence, et contrairement à ce que certains peuvent dire, les indemnités des élus ont été reconduites strictement à l'identique du mandat précédent. Mon équipe et moi-même sommes désormais pleinement mobilisés pour mettre en œuvre le projet que nous vous avons présenté, construit au fil de nos échanges avec vous. Vos remarques, vos attentes et vos critiques ont été entendues et nourriront notre action. Notre engagement reste le même : être présents, à l'écoute, utiles et efficaces, pour faire avancer Moissy-Cramayel avec vous.

Line MAGNE et la majorité municipale

"Moissy populaire" - 3 élu-e-s

33% de majoration pour Mme la Maire! La première priorité de ce mandat pour Line Magne est donc de veiller à conserver ses gracieuses indemnités. Cette décision interroge car objectivement, rien ne justifie une telle hausse : la population de la ville n'a pas augmenté d'un tiers, ni même la charge de travail de la mairie. Cette généreuse prime apparaît gênante et incompréhensible quand on mesure les efforts demandés à la population qui voit les salaires et pensions stagner, les loyers augmenter ou les prix à la pompe flamber. Cette majoration est en réalité injustifiable. Alors qu'aujourd'hui des sacrifices sont imposés à la population, comment comprendre qu'une maire veuille s'extraire de ces efforts d'austérité. Au contraire, elle devrait être la première à montrer l'exemple. Car rappelons que ces sacrifices, imposés au profit de la politique d'armement, ont été permis par la famille politique de la maire, par son refus de censurer le budget macroniste Lecornu qui se traduit par des coupes budgétaires drastiques pour les collectivités, des suppressions de postes dans l'Éducation nationale et les autres services publics. "Faites ce que je dis, pas ce que je fais" voici en résumé la politique de la maire qui agit avant tout pour ses intérêts personnels. Ce n'est pas notre conception de la politique. De nouvelles règles doivent sécrirer pour lier l'intérêt général de la population aux décisions politiques dans le cadre d'une VI^e République. La trahison en politique doit cesser.

"Réunis pour Moissy" - 3 élu-e-s

À la suite des élections municipales, et avec 51,98 % d'abstentions, vous avez donc choisi de reconduire la maire sortante à la tête de la commune. La démocratie s'est donc exprimée. Nous ne pouvons que regretter ce choix qui cautionne une dynastie plutôt qu'impulser l'alternance démocratique dont nous avons besoin. Ne nous y trompons pas, l'abstention ne sert pas la démocratie, elle l'affaiblit car elle porte en son sein le rejet même de la démocratie. Le risque demain, c'est de ne plus pouvoir voter, de ne plus avoir le choix, et que le futur premier magistrat de la ville ne soit imposé par quelques notables, ou qu'il s'autodésigne, ad vitam æternam... Quoiqu'il en soit, notre groupe continuera d'éveiller les consciences, nous continuerons de proposer une nouvelle vision et un nouveau cap pour notre ville. Fidèles à notre programme et nos engagements, nous n'avons cautionné ni le nombre d'adjoints ni les montants des indemnités de ces derniers, proposés par la Maire lors des derniers conseils municipaux. Pour mémoire nous proposons de réduire le nombre d'adjoints et l'enveloppe des indemnités de 40 %, afin de redistribuer ces sommes pour des actions concrètes sur le terrain au service des Moisséens. Nous continuerons de défendre vos intérêts. Vous pouvez compter sur nous à vos côtés.

N. COUTEAU N. UMBA C. DUEZ